LYCÉE FRANÇAIS VINCENT VAN GOGH
LA HAYE - AMSTERDAM

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE
aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Compte-rendu du Conseil d'Etablissement du lundi 7 novembre 2016

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Etablissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17h10.
Le Conseiller de coopération et d'action culturelle, M. Laurent ALBERTI, est excusé et remplacé par M. Jean-Marc CHOUROT, Conseiller scientifique. Le quorum étant atteint (21 votants), le Conseil peut délibérer valablement (cf. la feuille d'émargement jointe en **annexe 1**).

Présents : feuille d'émargement annexe 1

Excusés :
Monsieur Laurent ALBERTI, Conseiller culturel
Mme Degryse (Conseiller consulaire)

Ordre du jour :

1 Validation du procès-verbal du Conseil d'établissement **du mercredi 12 octobre 2016**
2 Mise en place des instances (pièce jointe)
3 Bilan de rentrée
4 Règlement intérieur année scolaire 2016-2017
5 Bilan des Conseils d'école de La Haye et Amsterdam
6 Voyages scolaires avec nuitées au primaire
7 Budget Initial 2017 (Document fourni la 1ère semaine de novembre)
8 Convention APE
9 Questions diverses

Nomination des 2 secrétaires de séance :
- 1 représentant direction : Mme Alric
- 1 représentant enseignant ou 1 représentant parent : Mr Perrin

1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du mercredi 12 octobre 2016

Le PV du conseil d'établissement est validé à l'unanimité.

17 votants pour, 0 contre 0 abstentions

2 Mise en place des instances

Les titulaires apparaissent en caractères gras.
Le Proviseur remercie l'ensemble des personnels et parents d'élèves élus pour leur réactivité, ainsi que les élèves pour leur engagement.

COMPOSITION DES INSTANCES 2016-2017
Texte de référence : Circulaire n° 1990 du 25 août 2015

Mr le Proviseur précise le rôle de la Commission Hygiène et Sécurité, qui est consultative qui va traiter de la politique de santé et de sécurité de l'établissement avec pour objectif de mener des réflexions sur le long terme.

Commission immobilière : Elle se réunira fin février – début mars pour analyser les préconisations du programmiste dont l'intervention est prévue en janvier. La commission permettra de nourrir les réflexions sur le projet immobilier. Une rencontre avec les membres de la commission et le programmiste sera organisée.

3 **Bilan de rentrée 2016**

L'établissement rassemble 1194 élèves répartis au 1er novembre, la répartition est :
- 235 élèves à Amsterdam,
- 478 élèves au primaire,
- 481 au secondaire à La Haye.

Tous les postes d'enseignants avaient été pourvus à la rentrée. Comme nous l'avions annoncé au dernier CE et aux différents représentants, nous procédons à des recrutements afin de renforcer les missions sur lesquelles l'établissement est moins à l'aise comme le service administration gestion et la vie scolaire, dans la limite du plafond d'emploi fixé à 55 etp.
+1etp : service administration/gestion
+1etp : vie scolaire
+1/2 etp : secrétariat Amsterdam

CCPL2 et 1 : fin novembre pour finaliser les recrutements.

Question Parents d'élève: 55 etp correspond à combien de personnes ?
Etp = Equivalent temps pleins en contrat local (administratif et enseignants), nous avons beaucoup de postes en temps partiels, nos 55 etp correspondent 84 personnes au 1er septembre 2016.

A la Haye primaire

La structure est réalisée fin juin, début juillet en fonction des admissions réalisées à cette date. Comme chaque année, des évolutions d'effectifs ont lieu soit pendant les vacances, soit à la rentrée. Il est donc difficile de modifier cette structure à la rentrée parce que cela entrainerait des changements importants sur l'organisation générale de l'école et la prise de fonction des enseignants.

A la rentrée de septembre 2016, nous avons donc 20 classes : 2 CM ; 1 CM ; 3 CE2 ; 3CE1 ; 3 CP ; 2 GS ; 2 MS ; et 1 PS. Nous avons trois classes à cours multiples : 1 classe de PS/MS et 2 classes de CM1/CM2.

Cette structure est visible sur le site du lycée Vincent van Gogh
https://www.lyceevangogh.nl/sites/default/files/scolarite/2016-2017-structure-primaire-LH.pdf

A Amsterdam primaire :

Il existe 9 divisions réunissant 235 élèves, dont 12 élèves de petite section réunie avec une moyenne section.
9 classes : 1 PS/MS, 1 MS/GS, 1 GS, 1 CP, 1 CP/CE1, 1 CE2, 1 CM1, 1 CE2/CM2

Pour le Collège-Lycée de La Haye :

Niveaux	**Divisions**	**Eleves**	**Français**
6°	3	66	52
5°	3	68	57
4°	2	63	51
3°	3	83	65
2de	3	69	51
1°	2 (1ES/L et 1S)	19ES+9L+44S : 72	56
Term	2 (1ES et 1S)	21ES+41S : 62	50
	18	483	382 (79%)

59 enseignants du 2de degré dont 18,35 CL (31% de CL)

Parents d'élèves : Quel est le pourcentage de binationaux ?
Proviseur : ils sont à peu près 8 % de bi nationaux et 4 % de nationaux.

4 Règlement intérieur année scolaire 2016-2017

Présentation de M. Dib sur les modalités d'accès à l'école.

Voté au Conseil d'école du 3 novembre 2016 et validé : modification du règlement intérieur pour que les élèves à besoins spécifiques (PAI, orthophonie..) puissent avoir un accès particulier en dehors des horaires prévus.

Parents d'élève : qu'en est-il de l'Article 11 du code néerlandais ?

Le directeur : nous respectons cet article en accueillant tous les élèves, ce qui ne signifie pas que les élèves rentrent à n'importe quelle heure

5 Bilan des Conseils d'école de La Haye et d'Amsterdam

PV en annexe

6 Voyages scolaires avec nuitées au primaire

En 2017, proposition pour les sorties avec nuitée primaire et secondaire au CE.
Proviseur : Nous souhaitons travailler avec les membres du Conseil d'Etablissement à l'encadrement du coût global et journalier des voyages, même si c'est difficile nous devons essayer de limiter la charge aux familles.
L'établissement prendra en charge les accompagnateurs afin de diminuer la charge des familles dès cette année, c'est un acte fort et un signe que nous avons souhaité envoyer.

Les parents d'élèves sont ravis.

Primaire La Haye et Amsterdam : Cf. PV Conseil d'école.

- Vote pour Amsterdam (2 sorties) :
  19 votes favorables pour 19 votants

- Mr Dib : remercie les enseignants pour le travail effectué.
- 19 votes favorables pour 19 votants

7 Budget Initial 2017

A - Effectifs
Question des Parents d'élèves : quelles sont les raisons de l'augmentation des effectifs du 2degré ?
Proviseur : Nous sommes sur une montée de cohorte qui était conséquente en primaire.
Directeur La Haye : Baisse des effectifs en primaire : ouverture de l'école européenne et phénomène démographique.

Question parents d'élèves : Doit-on avoir peur de la concurrence ?
Proviseur : La concurrence ne doit pas provoquer la peur mais l'émulation, cela doit entrainer la mise en place d'une réflexion pour travailler sur nos points faibles afin d'être plus attractif, et toujours adapter notre pratique aux évolutions pédagogiques. Il faut être innovant.

Question Mme Liebault : Ne pensez-vous pas que la différence des tarifs entre La Haye et Amsterdam se justifie par la différence de prestation ?

Proviseur : On ne peut pas justifier cette différence, de nombreux travaux ont été menés à Amsterdam, les conditions d'accueil y sont très favorables, nous irons vers une progression car l'écart de 20 % est conséquent.

DAF : Compte tenu des investissements réalisés et à venir, la volonté de l'AEFE de s'inscrire dans la durée sur le site d'Amsterdam est manifeste, nous sommes en renégociation du bail pour le porter d'un à cinq ans.

B- Masse salariale

Question Parents d'élèves : Quel est le retour de l'AEFE par rapport aux dépenses liées au personnel ?
Proviseur : Les services centraux partagent avec nous le constat que la masse salariale est conséquente et qu'elle peut engendrer des difficultés dans un court ou moyen terme.
Cela peut vous paraitre paradoxal, puisque comme je vous l'avez annoncé au dernier CE, nous sommes en procédure de recrutements, la masse salariale englobe tous les personnels, nous avons fait le constat que le nombre en personnel administratif est insuffisant. Ce constat était celui de l'ancien DAF, M. Arnaud. Nous avons besoin de stabiliser et de renforcer le fonctionnement de l'administration, pour répondre à des évolutions budgétaires, mais également pour engager des marchés (appels d'offres), ce qui ne peut pas être fait actuellement. Cette procédure nous permettra de diminuer nos coûts de fonctionnement. Depuis au moins cinq ans les effectifs ont augmenté mais l'administration a diminué en nombre d'heures.
L'objectif est d'améliorer le pilotage des dépenses de l'établissement.
Il nous semble sain que l'établissement stabilise sur le long terme en dessous des 60% le volume du budget consacré à la masse salariale. Ceci nous permettra de générer des marges de manœuvre pour les investissements à venir.

Question Parents d'élèves : Sur le budget 2017, on note une augmentation des dépenses de personnel.
Proviseur : nous avons dû assumer un nombre important de CDI signés antérieurement à notre arrivée.
DAF : En septembre : 76 à 84 contrats avec toujours en dessous de 55 ETP, ce surcout est important, car nous avons des contrats à temps partiel en nombre très conséquent.
Parent d'élève : il est vrai que 2 mi-temps = 10% de plus qu'un temps plein en termes de coûts pour le lycée

Question Parents d'élève : un poste pour la vie scolaire va être créé pour optimiser la gestion mais diminuer l'encadrement ?
Proviseur : la vie scolaire fait partie de l'encadrement des élèves, elle est très sollicité et nous sommes uniquement sur des taches basiques d'encadrement, il est nécessaire que nous puissions évoluer.

Questions représentants Enseignants 2d degré : quel est le ratio enseignant/nombre d'élève ?
Proviseur : le travail mené doit permettre d'améliorer le pilotage de la masse salariale sans pénaliser l'offre pédagogique. Des dispositifs doivent être analysés, notre politique des langues qui mobilise un bon nombre de postes doit faire l'objet d'une réflexion. Le ratio sera étudié lors de la présentation de la structure de l'an prochain.

Question Parents d'élèves : Le poids de la masse salariale augmente de manière constante alors que les effectifs ne grossissent pas. On voit un désengagement de l'Etat.
Proviseur : Des choix ont été faits précédemment qui correspondaient à des besoins identifiés, nous devons dans le cadre du projet d'établissement avoir une analyse afin d'optimiser nos moyens qui sont importants, vous ne pouvez pas dire que l'Etat Français se désengage car c'est faux, la France est le seul pays qui finance de cette manière l'école hors de son territoire, c'est un budget conséquent pour l'Etat, qu'il ne corresponde pas à ce que vous attendez c'est autre chose.

Question Parents d'élève : une partie de l'argent repart à l'AEFE (pourcentage du salaire des résidents)

DAF : la situation budgétaire en France est connue, les EGD sont impactés. Aujourd'hui, nous devons entrer dans une dynamique d'optimisation de nos moyens budgétaires, cela passe nécessairement par de la programmation, de l'anticipation et de la rationalisation de nos besoins. Nous ne pouvons plus nous contenter d'enregistrer passivement les demandes. D'autant plus si nous ne voulons pas être contraints d'augmenter les droits de scolarité au-delà de l'inflation, afin d'assurer les dépenses de fonctionnement.
Proviseur : Je rappelle que contrairement à d'autres établissements, nous avons que très peu de résidents à coût complet.

Question Enseignants 2d degré: Quelles sont les pistes pour améliorer ses données ?
Proviseur : Aujourd'hui nous sommes dans une analyse ensuite nous définirons ce que nous voulons pour l'établissement, qu'est-ce qu'il manque, que souhaitons nous dans le futur pour nos élèves, qu'avons-nous besoin d'améliorer pour que les élèves soient toujours mieux préparés pour réussir dans l'enseignement supérieur, ce sont des exemples des questions que nous devons aborder.

Parents d'élèves : qu'en est-il du projet immobilier ?
Proviseur : Le projet immobilier est chiffré et il se fera à hauteur de ce qui a été annoncé, à savoir 2 Millions d'euros
A partir de 2019, l'emprunt se termine ce qui permettra d'investir notamment dans le bâtiment de l'école à La Haye dit le « Branding » qui n'a pas pu être entretenu et que nous devons traiter pour préserver notre outil. Construire est une chose mais nous aurons également besoin d'équiper ces nouveaux espaces et cela coute, mais nous aurons aussi à commencer à entretenir ces locaux de 1994, qui sont certes très bien tenu mais qui vont nécessiter des travaux annuels.

DAF : L'AEFE nous a octroyé une subvention de 50 000 euros pour la mise en place de la sécurité (qui n'inclue pas le financement du personnel engagé)

Proviseur : mettre en place une politique de commande publique est nécessaire pour mettre en concurrence des fournisseurs (travaux, prestation de service…) et ainsi diminuer les coûts d'où le besoin du recrutement de personnel.

Mr le Proviseur remercie Mme Inchauspé pour le travail effectué qui permet de réaliser une analyse réelle du fonctionnement de l'établissement.

Parents d'élève : nous observons que l'Etablissement est bien géré ce qui est rassurant pour les familles.

8 Convention APE

DAF : Elle cadre une collaboration entre APE et établissement en ce qui concerne la gestion des fournitures scolaires du primaire.
Elle fixe les modalités de cette collaboration.

Mr le Proviseur demande l'autorisation de signature.

1 abstention, 18 pour.

9 Questions diverses :

Questions de l'APE :

1 Les parents regrettent que les enfants ne puissent pas travailler en autonomie pendant les heures de permanence sur des postes informatiques avec des logiciels de langues, de mathématiques etc…Quels sont les logiciels actuellement mis à disposition des élèves ? De combien de postes/élève l'établissement dispose-t-il ? Quelles sont les conditions d'accès à ces postes ? Les postes sont-ils en nombre suffisant ? Comment les enfants sont-ils accompagnés pour en faire bon usage ?

Les postes sont en nombre conséquent pour l'usage encadré, l'usage en accès libre est possible à la médiathèque et autour de la cafeteria, nous sommes en élaboration d'un plan numérique afin de déterminer notre politique générale sur ce sujet.

Budget : plan d'équipement numérique sur 3 ou 4 ans

Mise en place d'un espace numérique de travail (ENT) pour enseignants, parents, élèves : portail unique pour l'accès à tous les services.
Portail d'entrée pour les anciens élèves
Mise en concurrence de plusieurs prestataires.
Réflexion sur la mise en place de manuels numériques.
Avec bilans pluriannuels

2 Bien être des enfants : quel bilan pouvez-vous faire de la cellule d'écoute ?

La cellule d'écoute s'est réunie 7 fois depuis janvier 2015, l'objectif est de permettre aux élèves une parole libérée permettant d'accompagner les élèves dans la mise en place d'un protocole de suivi permettant de répondre aux problématiques de chacun.
Aider un élève et une famille à identifier une problématique pouvant permettre le relai avec les services compétents.

3 Des décisions importantes au sujet de la sécurité ont été prises avant que la commission hygiène et sécurité puisse se former. Quel est l'objectif de cette commission, sur quels sujets sera- t-elle amenée à réfléchir ?

La Commission Hygiène et sécurité permet d'aider et d'accompagner à la décision et de déterminer un programme annuel dans le domaine de la politique de santé. En matière de sécurité le chef d'établissement doit prendre avec le poste diplomatique les mesures qui lui semblent nécessaire pour assurer la sécurité des biens et des personnes. La Chs sera réunie afin de travailler sur des protocoles sur le long terme comme la gestion des entrées de l'établissement.
Très bonne relation avec Police locale et diplomatique.
Budget établissement à ce jour : 7 000 euros.
Badges pour élèves collège/lycée, pour parents du primaire.
3 badges par famille….

4 Quelles seront les conditions pour la papeterie l'an prochain ? Est-ce que la papeterie pour les primaires sera toujours prise en charge par l'établissement ? Est-ce que l'APE disposera toujours d'un local pour la vente des fournitures pour le lycée/collège ?

Nous conserverons à titre exceptionnel le dispositif de l'an dernier, en veillant à diminuer les couts pour l'établissement notamment en demandant aux enseignants du premier degré de choisir à partir d'un catalogue d'un fournisseur local, sauf pour les cahiers car les lignages utilisés ne sont pas disponibles aux Pays Bas.

5 Pourrions- nous avoir une synthèse de toutes les activités extra-scolaires proposées par le collège/lycée ? : Quelles activités sont proposées ? Par qui ? Quand? Où?

- Club « santé » animé par madame Witkamp à l'heure du déjeuner
- Club « vert » animé par mesdames Mangenot, van Driel et Madame Duch : 2 pauses méridiennes par semaine,
- Atelier « Lecture à voix haute » animé par Madame Nollet le vendredi de 12h30 à 13h30,
- Chorale animée par Madame Oberli : mardi de 16h30 à 17h30,
- Club théâtre animé par Mesdames Gerwann et Vachias et Monsieur Ballet : Collège le jeudi de 16h30 à 18h30 et lycée le mardi de 17h30 à 19h30
- Association sportive : Football en salle, multi-sports, badminton/tennis de table, gymnastique et escalade. Ces activités sont réparties sur les pauses méridiennes des lundis mercredi, jeudi et vendredi. Et les jeux de l'Europe le mercredi de 17h30 à 19h30.

Toutes ces informations sont sur le site.

Proviseur : Nous avons pour projet pour la rentrée 2017 de libérer les élèves le mercredi après-midi pour participer aux activités sportives, culturelles, ou d'animation scientifique, c'est un objectif, nous espérons être en mesure de le réaliser.

6 De nombreuses familles nous contactent au sujet du prix de la scolarité et s'inquiètent d'une école dont la sélection se fait de plus en plus par les revenus financiers. Est-il possible de réduire les frais qui s'ajoutent à ceux de la scolarité (droit d'examens, droits d'inscriptions). Pourrions-nous envisager par exemple une aide de l'établissement pour ces frais annexes liés à la scolarité ?

Proviseur : il existe des familles en difficulté, cependant le grand nombre de français permet de faire appel aux bourses. La Caisse de solidarité peut aider également. Je souhaite par contre que vous puissiez qualifier le nombre. Je préfère que vous puissiez accompagner vers nous les familles en difficulté pour que l'on puisse trouver des aménagements plutôt qu'utiliser le terme nombreux que je ne peux définir honnêtement et objectivement. Pour répondre à votre question sur l'augmentation de la prise en charge de nouveaux frais, nous vous avons présenté le budget, je crois que les débats ont été riches et pertinents, au jour d'aujourd'hui les frais ne nous permettent pas de dégager de la marge de manœuvre afin d'augmenter sans limite les dépenses.

Questions de l'UPI

1. Budget- ref EDU112 : comment se répartissent les coûts de personnels de soutien et encadrement et les coûts de personnel enseignant ?

La répartition pour les personnels recrutés localement est la suivante :

personnel service		660 000
personnel enseignants		1 900 000
personnel administratif		730 000
charges patronales		670 000
		3 960 000

2. Budget- ref EDU131 : que couvrent les dépenses d'enseignement ?
Manuels scolaires, abonnements et ouvrages du CDI, dépenses d'enseignement 1er et 2°degré et petit équipement.

3. Budget- ref RES223 : que couvre la participation financière complémentaire ?
Elle correspond à ce qui est appelée la PFC qui correspond à une remontée financière vers l'AEFE correspondant à 6% de l'assiette des droits de scolarité, après abattement de 6%

4. Budget- ref RES224 : que couvre la participation au projet immobilier ?
Elle correspond à l'annuité d'emprunt que l'établissement rembourse à l'AEFE jusqu'en 2018

5. Budget- ref SUP34 : pourquoi n'y a-t-il aucune dépense informatique budgétée (hormis la maintenance et l'hébergement) alors que le LVG réfléchit déjà à la mise en place d'un ENT (Espace Numérique de Travail) ?
Au 7/10/2016, date de la remontée du budget à l'AEFE, rien n'avait été formellement arrêté sur la question du numérique, cependant des crédits ont été prévus et seront mobilisables pour amorcer le plan numérique annoncé.

6. Budget : - que couvrent les recettes prestations de services et produits d'activités annexes ?

Prestations de service : frais de scolarité, droits d'inscription, frais d'examen, voyages scolaires

Produits d'activités annexes : location des manuels pour l'essentiel

Questions de l'AIPL

Quelles solutions sont envisagées pour maintenir un accueil des enfants en PS et en MS, notamment pour ceux refusés en PS cette année à Amsterdam?

La situation est délicate, nous devrons le plus tôt possible (février mars) avoir une idée précise des élèves qui n'ont pu être accepté en PS et qui seront scolarisés en MS, c'est à partir de ce chiffre que nous pourrons déterminer la structure nécessaire permettant de répondre au mieux à la demande des familles.

Questions des représentants du 2nd degré

Au vu des changements d'horaires des vols, est-il envisageable que le voyage des quatrièmes en Sicile soit déplacé à la semaine du 6 au 9 juin ? (même semaine que les voyages des secondes).

J'ai donné mon accord aux enseignants au conseil pédagogique de lundi dernier, l'enseignante référente, Mme De Mondenard est en train de travailler à l'organisation.

Questions des représentants du 1er degré de La Haye et d'Amsterdam

ETAT NEANT

Questions des représentants ATOSS

ETAT NEANT

Questions des représentants Elèves

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Intervention Parents d'élèves :
~~16~~ 22 janvier galette des rois et repas de l'APE 11 novembre.

Les secrétaires de séance :

Mme ALRIC et Mr PERRIN

Le Proviseur

Franck BARRO